

Distribution réservée
 exclusivement
 aux membres du club

Organe officiel
 de
 l'Auto Model Club de Genève
 Case postale 55 1211 Genève 1

LE COMITE 1985

Mars 1985

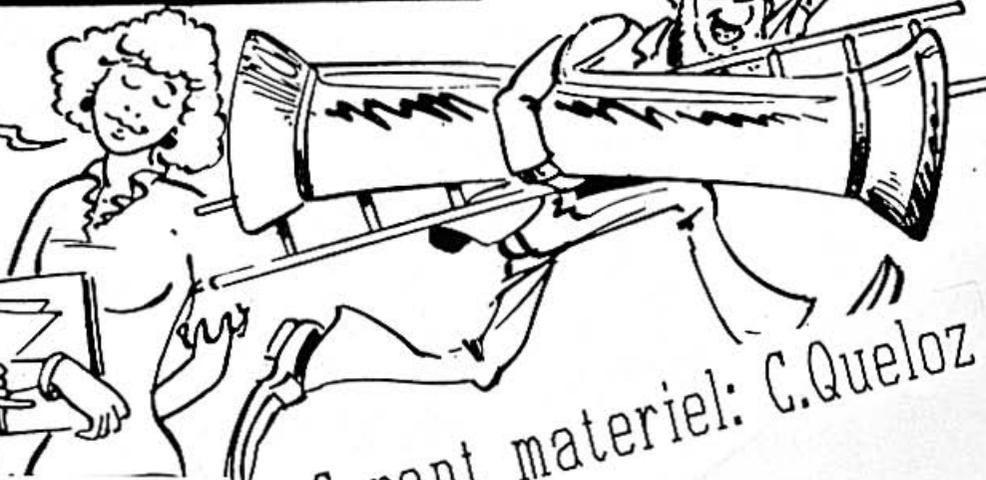
Tresorier:
 J-P Ruchat



Secrétaire: P.Piguet

President: P.Bovard

< - 1 0 . 0 . III .
 • > 1 0 0 1 Δ 1 3 H
 π C 4 7 0 . Δ 1 - 0
 Δ 5 0 - 0 // 8 Δ - 0 0
 Δ 0 . Δ 0 Δ 0 0 1 1 7
 C - . E - II .



Gerant materiel: C.Queloz

Vice-President: J-C Rumbeli

Procès-verbal Assemblée générale 6 fev. 1985

L'assemblée est ouverte à 20 h.30. Le contrôle des membres est fait par le président, en l'absence du secrétaire, excusé pour cause de maladie. 15 membres sont présents, la majorité absolue est donc de 8 voix.

Le président lit le procès verbal de l'assemblée générale du 2 février 1984 et passe ensuite à la lecture du rapport du comité pour 1984. Le rapport du comité a paru dans le journal du club No. 123. L'assemblée accepte au point 4 de l'ordre du jour le procès-verbal par 13 voix et 2 blancs et par 14 voix et 1 blanc, le rapport du comité.

Le trésorier P. Bovard présente au point 5, les comptes annuels qui laissent un bon bénéfice pour la nouvelle année. Après que Monsieur Bovard ait donné plusieurs éclaircissements et répondu aux questions des membres, Monsieur Yvan Chevallaz, porte-parole des vérificateurs des comptes, félicite le trésorier pour la tenue des cahiers et la clarté de son travail.

Au nom des vérificateurs, Monsieur Chevallaz pose deux questions. La première concerne la manière de faire apparaître les cotisations pour l'année nouvelle sur le bilan de l'année qui se termine. En effet les membres paient leurs cotisations pour l'année suivante durant le mois de décembre et apparaissent ainsi dans l'exercice se terminant. Les vérificateurs des comptes proposent de ne payer les cotisations, qu'en janvier ou d'anoter les comptes en précisant que les cotisations seront reportées l'année suivante. Patrick Bovard répond en précisant que les cotisations doivent être payées avant la fin de l'année afin de recevoir les licences SRCCA pour le début de l'année. Il serait en effet possible d'anoter les comptes, mais cette méthode est compliquée et s'adresse à des comptables de métier. Il est encore rappeler que les membres du comité sont tous bénévoles et qu'il n'est pas nécessaire de compliquer leur tâche surtout avec une comptabilité qui ne dépasse pas Frs 20.000.- de chiffre d'affaire. La deuxième interpellation concerne les dépenses faite en repas et payé aux membres lors des courses. Le président précise que cette façon de faire était un remerciement pour tous ceux qui se dévouent pendant 3 jours de course. L'assemblée décide de ne plus offrir le repas du soir, mais offrira en contre partie le repas à la cantine, les deux jours de course à midi. Cette solution est acceptée à l'unanimité.

Les comptes sont acceptés par 14 oui et 1 bulletin blanc.

Au point 8 de l'ordre du jour, Patrick Bovard présente le budget 1985 qui laisse apparaître des entrées pour Frs 13.070.- et des dépenses pour Frs 11.110.- se laissera un bénéfice de Frs 1960.-.

L'assemblée alloue un crédit de Frs 2.000.- pour l'achat d'une sonorisation et ceci à l'unanimité.

Au point 9 de l'ordre du jour, le comité propose une adjonction aux statuts. Il s'agit d'un nouvel article 19 libélé comme suit : Les membres du club et du comité ne sont pas personnellement responsables des engagements financiers pris par le club à l'égard des tiers. La modifications est adoptée par 14 oui et 1 blanc.

Au point 10 le comité fait des propositions qui sont toutes acceptées à l'unanimité, il s'agit : d'appeler la prochaine course du club " Mémorial Philip Rochat". D'organiser une course électrique de Buggy 1 / 12 ème. De créer des cartes de sympathisants au nom du club.

A l'unanimité, le comité est déchargé par l'assemblée générale et au point 14, l'on procède à l'élection du nouveau comité.

Elections

Est élu président, P. Bovard, trésorier sortant à l'unanimité

Est élu vice-président, J-C Rumbeli, président sortant, à l'unanimité

Est élu trésorier, J-P Ruchat, vice-président sortant, à l'unanimité
Est élu gérant du matériel C.Quéloz par 14 voix et 1 blanc
Est élu secrétaire, P.Piguet à l'unanimité
Sont élu à l'unanimité, vérificateurs des comptes F. Junod et Y.
Chevallaz.

L'assemblée est levée à 22 h. 30.

J-C Rumbeli



Un document photographique offert par Patrick Junod
l'ancien et le nouveau président sur la même image.

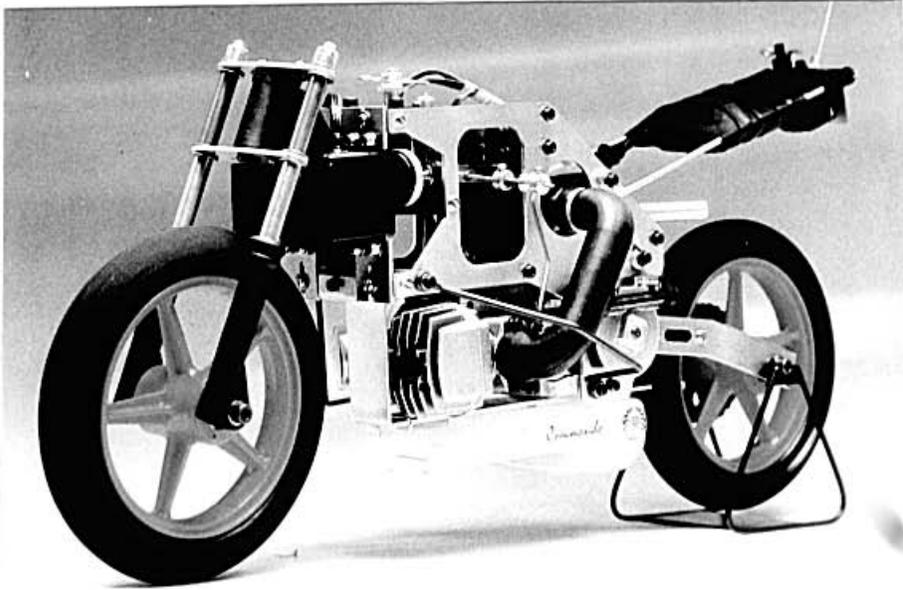
ON EN PARLE DANS LA PRESSE

* Aux Etats Unis c'est la fuite en avant, puisqu'une nouvelle catégorie vient de voir le jour. Il s'agit ni plus ni moins de voiture à l'échelle 1/4 : avec ou sans suspensions. Propulsé par des moteurs de 2 ou 4 temps et d'une cylindrée de 20 à 30 cm/cube, ces engins développe une puissance de 6 chevaux. Cette formule a été lancée aux U-S-A par le père de Ralph Burch qui fit sensation aux Mondiaux de Carnoux. Il semblerait que le succès de cette catégorie est grand, par le fait que la surface publicitaire sur les voitures soit nettement supérieur à nos voitures. On parle également quant Europe, les organisateurs du rally de Côte d'Ivoire seraient très intéressés de sponsoriser des épreuves de ce type en France. Ce que le communiqué ne dit pas, c'est de quelle grandeur doivent être les circuits.

* Sous l'égide de L'IFMAR, la fédération européenne de voiture R/C va être incorporé dans la FISA (Fédération Internationale de Sport Automobile). Ainsi de ricochet en ricochet la fédération

Suisse de voitures R/C (SRCCA) devrait être reconnue par l'ACS.
Dout l'équation : IFMAR (EFRA)= FISA = ACS(SRCCA)

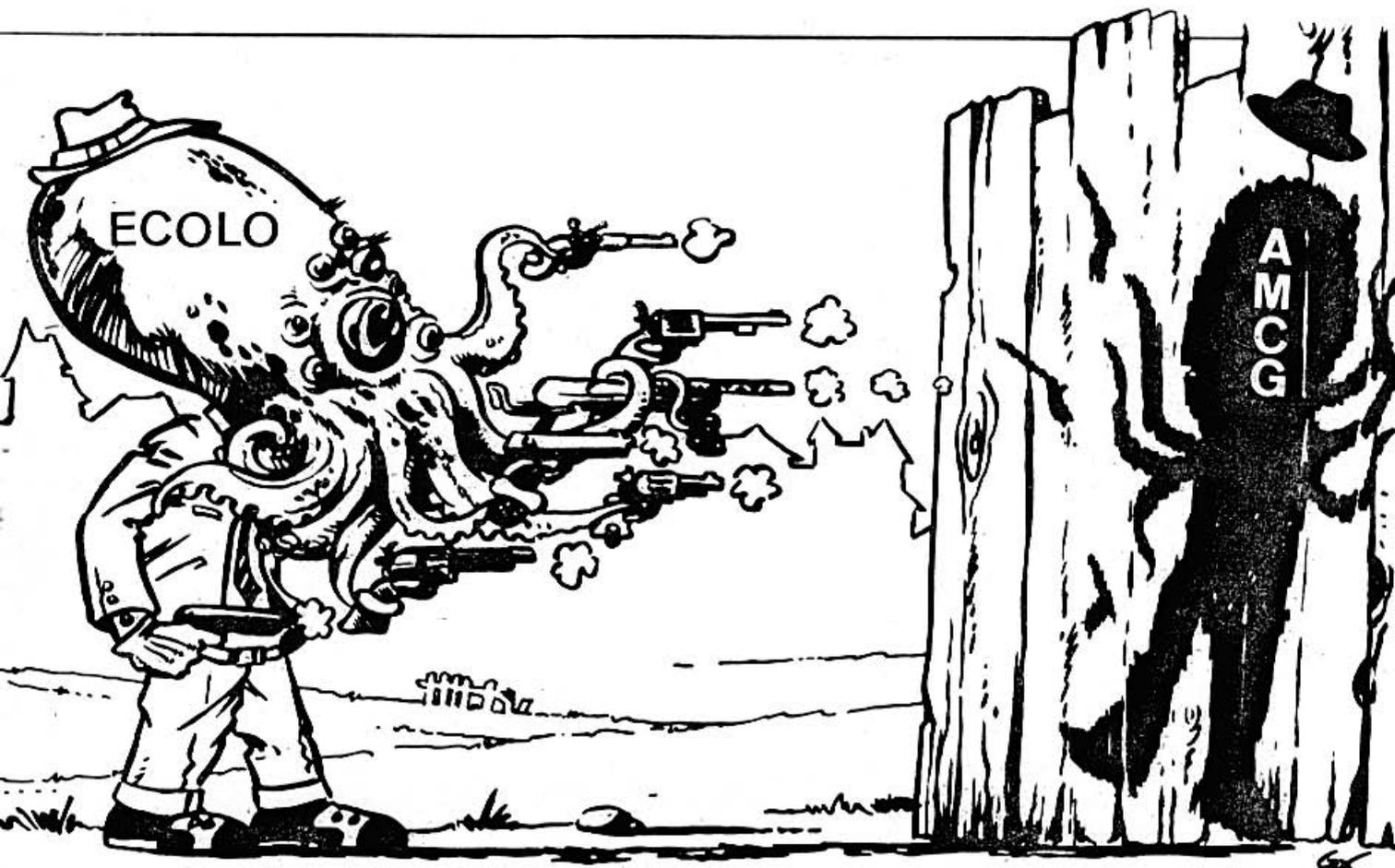
* Lors du 16ème salon de voiture, moto course qui c'est tenu à Paris du 8 au 17 février, ce n'est pas moins de 20.000 personnes qui assistèrent aux différentes courses voitures R/C qui eurent lieu sur le circuit construit tout spécialement à cet effet dans une des halls d'exposition.



Une jolie moto vient de faire son entrée sur le marché du modèle réduit. Avec un moteur de 3,5 cm³, elle tient magnifiquement la route. Son prix Frs 750.- chez tous les bons spécialistes.

IL Y A 10 ANS...

Mars 1975, L'AMCG organisait sa première manche du Championnat genevois. 8 concurrents s'affrontaient féroceement, c'est à dire essayaient de faire quelques tours du mini circuit ou de ne pas caler!! Juchés sur les tabourets de cuisine de Jean-Pierre Ruchat, chef d'orchestre de cette après-midi de course, les pilotes avaient une vision très réduite du circuit. Au chronométrage Micheline Ruchat et Marcel Zanada (président AMCG) avaient guère à faire pour compter les tours. Le journal de l'époque consacre deux pages de photos à l'événement pour marquer le coup comme le précise le rédacteur. Le vainqueur sera Yvan Chevallaz, quant au reste du classement, il restera à jamais inconnu, puisqu'il ne se trouve pas dans le numéro No.6 du journal. Perdu, oublié à jamais le classement des pionniers, peut être pouvons-nous, nous hasarder à émettre l'hypothèse que J-C Rumbeli était le dernier, quoique rien ne le prouve, d'autant plus que la prescription entre en vigueur après dix ans. Dans ce même numéro, deux pages techniques expliquent sous la plume de J-P Ruchat l'art de monter l'embrayage Associated. Pourquoi pas une autre marque ? mais en ce temps là il n'y avait pas d'autre marque à Genève, mon bon Monsieur.



ET LES REVOILA (suite)

Il devient de plus en plus difficile de compter les épisodes, car à chaque virage, il ré-apparaissent. Les écolos ne nous lâchent pas et en plus de cela, ils sont tenaces et persévérants. Au début, on pouvait penser qu'une entente pourrait être possible, mais au fils des ans, il s'avère qu'ils nous livre une guerre implacable.

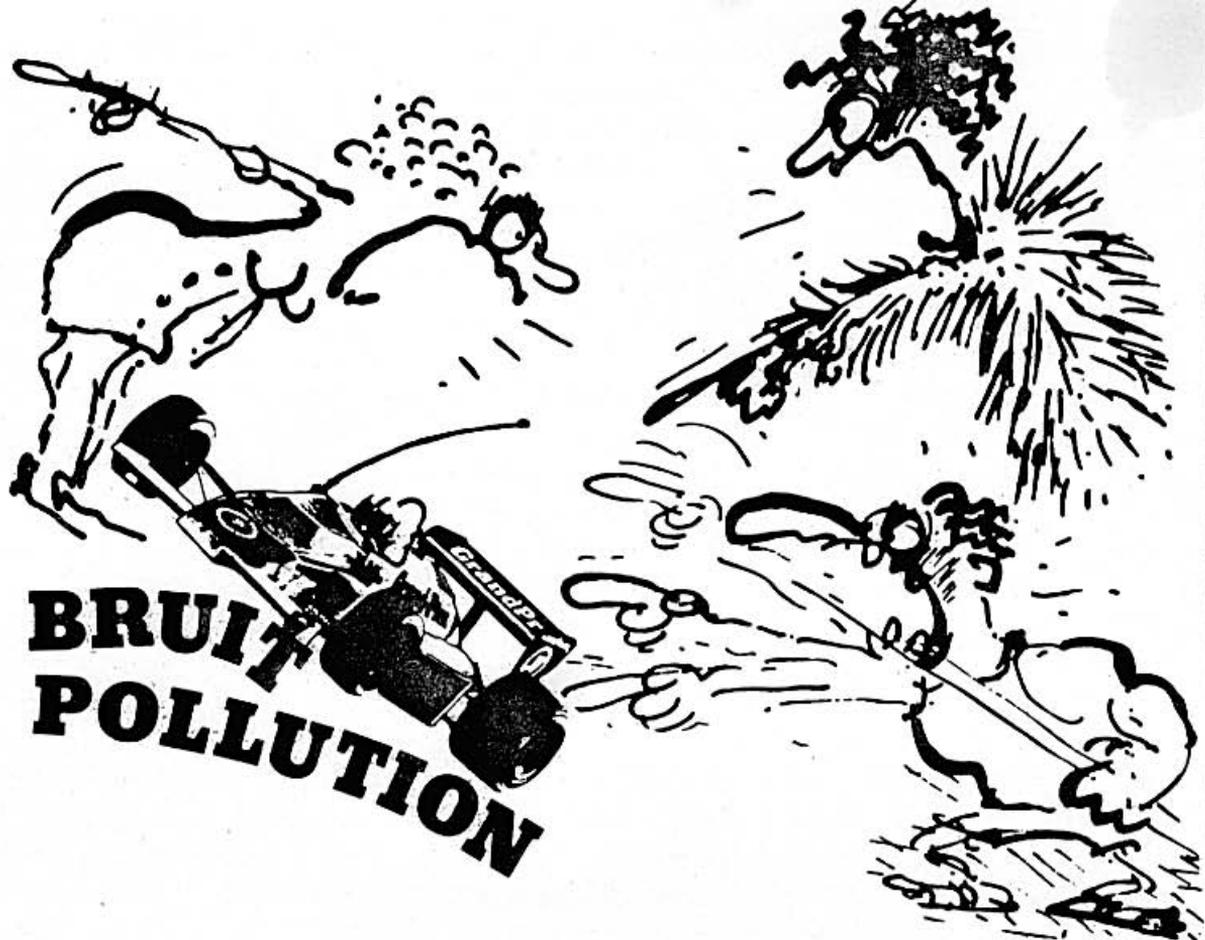
De la vignette autoroutière qui, parait-il ne tardera pas à augmenter de prix, en passant par la limitation de vitesse, les voici pleurnichant contre le bruit tout relatif de nos modèles réduits. Ainsi, aura-t-il fallu une trentaine de signature pour faire cesser les course de voitures R/C et le slalom de l'ACS.

Bientôt seront réduit au silence corps des alpes, fanfares et choeurs mixe. L'inquiétant dans tout cela, c'est qu'une minorité agissante réussisse à réduire au silence des majorités. Quant on pense à l'impacte des courses de Formule 1, du Paris - Dakar et autres courses de motos, on peut se demander si nous ne vivons pas dans un pays formé d'une part minoritaire d'hystériques et d'une majorité de moutons.

En attendant, les intérêts commerciaux passant avant tout, le comité directeur du Centre commercial de Balaxert a décidé de renoncer à toutes animations sur leur parking.

Malgré que nous nous savions en sursis, puisque l'an prochain des travaux seront entrpris sur le parking, nous espérons néanmoins courir cette année encore, le Mémorial Phili Rochat et le championnat régional sur cet emplacement.

Ainsi nous voici donc devant de nouvelles difficultés pour trouver un emplacement de rechange. Et à ce sujet, l'avenir ne nous laisse pas très optimiste. C'est le moins que l'on puis dire.



L'ultime solution semble être le parking de la piscine du Lignon jusqu'à présent utilisé par le Lignon's Club. Ces derniers n'organisant plus de course, il nous sera peut être possible de les remplacer.

Mais de parking en parking, les emplacements deviennent de plus en plus petits et d'un revêtement aléatoire.

Actuellement, nous avons atteint un point où il ne nous est décemment plus possible de proposer une manche du championnat Suisse à Genève. La situation est tellement critique que même une simple course devient un combat pour l'organiser. Aussi faut-il se poser la question de savoir par quoi nous allons commencer de lutter.

Faut-il persister dans les courses thermiques ? ou faut-il organiser des courses de buggy électrique ? mais là encore, j'ai bien peur que les écolos, nous rerpocherons l'emploi de l'électricité, amenant ainsi une augmentation de la demande de courant et l'inévitable construction d'une centrale nucléaire qui en découlera.

Mais le pessimisme n'est pas de bon aloi, en effet je crois que c'est le but recherché par les hommes verts, " avoir tout le monde à l'usure ". Il nous faut donc réagir avec les mêmes armes qu'eux. Résister, persister et avec opiniâtreté continuer à chercher des emplacements pour nos courses et continuer à organiser des courses à Genève envers (en vert !) et contre eux.

CHAMPIONNAT GENEVOIS 1985

Des difficultés d'organisation, nous oblige à reporter la première manche de ce Championnat. Le comité est d'ailleurs actuellement à la recherche d'une nouvelle formule.

Chaque membre sera tout prochainement informé sur la suite des événements concernant ce championnat.